

DISPOSITIFS POUR LES STRUCTURES



Complément Inclusif ALSH

Soutien financier supplémentaire pour les Accueils de loisirs sans hébergement visant à mieux financer toute heure d'accueil d'un enfant en situation de handicap bénéficiaire de l'AEEH.



Bonus inclusion handicap

Soutien financier pour les établissements d'accueil du jeune enfant (crèches).



Aide Exceptionnelle Inclusion (AEI)

Une aide financière accordée à la structure d'accueil pour renforcer les équipes lors d'un accueil d'enfant à besoins particuliers.



Mallettes pédagogiques mises à disposition par le PRH

Des malles pédagogiques pour sensibiliser au handicap et favoriser l'inclusion des enfants dans les structures enfance et petite enfance.

Scannez pour accéder à l'annuaire santé



Dispositifs d'accompagnement Inclusion et Handicap

Guide



Vous avez un enfant avec des besoins particuliers, les partenaires vous accompagnent.



ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

DISPOSITIFS DEPARTEMENTAUX



Médecin

Votre médecin traitant, pédiatre ou autre professionnel de santé, peut vous accompagner pour un parcours de soins adapté.



Protection Maternelle Infantile (PMI) <6 ans

Prévention et suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans.

Scannez le QR code pour trouver
la PMI la plus proche de chez vous



Plateforme de Répit (PR3A-Ardèche)

Solutions de répit en milieu ordinaire et à partir du lieu de vie de l'enfant.

06 86 24 78 19
pr3a.ardeche@adapei07.fr



Association Bulle d'Air Drôme-Ardèche

Une association qui propose du répit aux aidants grâce à un relais professionnel à domicile.

04 79 62 87 38
29 rue Frédéric Chopin, 26000 Valence



Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Un service départemental qui accompagne les personnes en situation de handicap dans leurs démarches et l'accès à leurs droits et aides (sur avis médical).

N° vert : 0 800 07 07 00
2 bis rue de la Recluse, 07000 Privas

Zoom sur :



Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)

Aide financière mensuelle qui peut être versée aux familles pour un enfant de moins de 20 ans, dès lors qu'il est reconnu en situation de handicap.



Accompagnant des enfants en situation de handicap (AESH)

Aide humaine dans le cadre de la scolarité pour favoriser l'autonomie des élèves en situation de handicap.



Pôle Ressources Handicap (PRH)

Favorise l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil enfance et petite enfance et soutient les équipes et les familles dans des situations particulières.

N° vert 0 800 00 07 07
ardeche.poleressources@apajh.asso.fr

0 à 6 ans

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
(CAMSP)

0 à 12 ans

Plateforme de Coordination
et d'Orientation (PCO)

0 à 18 ans

Centre Médico-Psychologique (CMP)

0 à 20 ans

Centre Médico-Psycho-Pédagogique
(CMPP)

0 à 20 ans

Dispositifs d'Instituts Thérapeutiques,
Educatifs et Pédagogiques (DITEP)

0 à 20 ans

Service d'Education Spécialisée et de Soins
à Domicile (SESSAD)

4 à 20 ans

Institut Médico-Educatif (IME)